



Comité de bridge de la Vallée de la Marne

Assemblée Générale du 02/11/2016

Procès-verbal

Rémy DIVOUX, président du Comité, déclare ouverte la séance à 19 heures.

Sur les 2550 voix convoquées, 2398 voix sont présentes ou représentées, soit 94 %.

1) Rapport moral (Rémy Divoux)

Rémy souligne que le climat est rasséréiné au sein du comité. Depuis sa mise en place la CRLA n'a pas été sollicitée et aucun litige n'est encore en cours.

- Effectifs : le nombre de licenciés du comité en fin d'exercice était de 2550 (dont 95 scolaires), soit une baisse de 55 par rapport au début de l'exercice.

- Activité : les premières compétitions de l'année montrent à nouveau une baisse significative des inscriptions. Cette évolution pourra être analysée lors des prochaines réunions plénières du comité (Conseil des Présidents et AG).

- Situation financière : la situation du comité est saine. Voir intervention D. Mazaleyrat et Y. Capdevielle.

Fonctionnement des commissions :

- Commission du calendrier et des compétitions : la commission a rempli ses objectifs de début de saison.
- Commission développement et jeunesse: peu d'actions engagées mais le contexte est difficile.
- Chambre Régionale d'éthique et de discipline : nous enregistrons la démission de Jean-Jacques Millerant, vice-président. Le poste sera pourvu lors de la prochaine AG électorale.

- Tournoi du comité : le tournoi s'est globalement bien déroulé. Le bureau exécutif fera un bilan du tournoi pour voir ce qui pourra être amélioré pour la prochaine édition.

- Salle de jeu du comité : des réaménagements ont été effectués afin d'améliorer le confort et l'ergonomie de la salle (armoires, sièges dans le vestibule, "guichet" avec le bureau des arbitres). Merci en particulier à Christian Gaveriaux et Jean-Pierre Précigout pour cette réalisation.

- Nouveau site internet du comité : la réalisation s'est bien passée, les utilisateurs semblent satisfaits. Le budget (modeste) a été respecté (env. 5000 € TTC). Rémy remercie les membres du groupe de travail pour cette réussite (Henri-Claude Adhéra, Florence Preli; Jean-Paul Lornage, Christian Gaveriaux et Philippe Rigaud).

Informations FFB suite au conseil fédéral des 28 et 29/10/2016

- Trophée de Lyon.

Rappel de l'organisation d'un simultané national, le trophée de Lyon, les 24 et 25 février 2017, bien doté en PP, et qui qualifiera 25% de ses participants aux "Internationaux de France", tournoi qui se déroulera à Lyon concomitamment avec les championnats du monde, et lui aussi richement doté en PP.

2 classements : un "scratch" et un handicap.

Le droit d'inscription est de 30 € par personne.

Ce simultané peut être organisé dans plusieurs "centres" au sein de chaque comité.

Chaque centre doit comporter au moins neuf tables.

Un centre sera organisé au sein du comité à Joinville, mais les clubs (ou regroupements de clubs) peuvent organiser leur propre centre (avant le 15/01/2017).

Tous les détails sont disponibles sur le site de la FFB.

- Campagne de publicité FR3.

35 spots basés sur 25 films d'une minute ont été diffusés sur FR3 à 18h50 entre fin août et fin septembre. Le coût de diffusion était extrêmement bas (60 k€ en tout).

Les films ont été appréciés pour leur qualité et sont disponibles sur le site de la fédération pour être utilisés par les clubs, par exemple pour les forums des associations.

Pour l'instant il n'y a pas de bilan sur les retombées en matière de nouveaux licenciés.

- Sponsoring :

La Société Générale ne reconduit pas son action de sponsoring auprès de la FFB.

- Site internet FFB

Le coût du site a été multiplié par 4 par rapport aux prévisions.

Le site est aujourd'hui opérationnel, même si des fonctionnalités complémentaires vont être prochainement mises en œuvre. La FFB a fortement augmenté ses capacités d'aide pour les utilisateurs qui ont des difficultés d'usage. P. Grenthe a récemment rappelé aux utilisateurs que les interlocuteurs qui apportent leur soutien pour résoudre d'éventuelles difficultés ne sont en rien responsables de ces dernières et qu'il convient donc de rester courtois à leur égard.

En conclusion l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le rapport moral ainsi présenté.

2) Rapport financier (Dominique Mazaleytrat et Yves Capdevielle)

Un document synthétique présentant la situation financière du comité a été joint à la convocation (document extrait du bilan complet établi par la société ACOFI).

Les disponibilités au 31/08/2016 étaient de 142.042 euros à diminuer des dettes à court terme pour un montant de 34.518 euros (au 31/08/2015 les chiffres étaient de 98.469 euros avec des dettes de 9.737 euros).

L'exercice du 01/09/2015 au 31/08/2016 a donc permis de dégager un solde positif en cash de 18.023 euros.

En tenant compte de la reprise d'indemnité d'éviction et des amortissements le solde est de +2774 euros.

Le bilan comptable montre l'existence d'une créance à recouvrer d'un montant de 4000€. *(Pour information, en réponse à une question posée dans l'assistance, cette créance résulte d'un prêt personnel accordé en 2014 par le comité à l'un de ses adhérents. Un échéancier a été mis en place pour le remboursement de ce prêt).*

Compte tenu de cette créance, **le bilan comptable pour l'exercice est donc de + 6774 euros**, contre un résultat négatif de 4132 € lors de l'exercice précédent.

La situation financière du comité est donc saine.

Il est toutefois à noter une baisse annuelle récurrente de l'activité et notamment une baisse des recettes d'un montant de 11.500 € env. pour les compétitions.

Un budget prévisionnel synthétique était également joint à la convocation à l'AG. Ce budget présente une provision de 10.000 € liée à la procédure aux prud'hommes toujours en cours.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le rapport financier.

3) Désignation du vérificateur aux comptes pour l'exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité la reconduction du cabinet ACOFI

4) Droits de table

Le conseil régional du 15/06/2015 avait entériné une revalorisation du droit de table pour les compétitions à hauteur de 11 euros par séance et par personne.

Cette proposition doit cependant être votée en assemblée générale pour être valablement appliquée.

Comme vu dans le rapport financier la baisse des recettes des compétitions est significative (- 11.500 euros env.) alors que les charges évoluent peu.

La revalorisation proposée rééquilibrera la situation pour plusieurs années (en fonction de l'évolution de l'activité).

L'Assemblée Générale approuve la revalorisation du droit de table (2386 voix pour et 12 abstentions).

5) Statuts et règlements intérieurs

- Les nouveaux statuts proposés étaient joints à la convocation à l'AG. Ils sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée Générale et entreront donc en vigueur à compter du 03/11/2016.

- Le nouveau règlement intérieur proposé était également joint à la convocation. Une petite modification de forme est approuvée par l'AG : en page 12, au chapitre "nuisances sonores", remplacer l'expression "*Toujours dans le sens d'une bonne entente avec le voisinage*" par "*Toujours par souci de bonne entente avec le voisinage*".

- Le nouveau règlement intérieur est ainsi approuvé à l'unanimité par l'Assemblée Générale et entrera donc en vigueur à compter du 03/11/2016.

5) Rapport de la commission du calendrier et des compétitions (Joëlle Maleplate, Philippe Rigaud)

- En réponse à une question sur une difficulté d'inscription au championnat seniors Open par paires (séance fermée), P. Rigaud indique que pour donner de la souplesse aux participants, plusieurs sessions sont souvent proposées, avec un nombre d'inscriptions possibles par session. En pratique il arrive qu'une session soit "complète" alors que de nombreuses places sont encore disponibles dans les autres sessions. L'objectif est d'éviter des déséquilibres trop importants entre les sessions. Il sera cependant tout mis en œuvre pour qu'aucune paire ne soit dans l'incapacité de participer.

- Challenge des clubs : faut-il recréer ce challenge ? Cette épreuve était sympathique mais la FFB n'alloue plus de points d'expert pour ce type d'épreuve, et il est difficile de mobiliser des joueurs dans un calendrier déjà chargé en compétitions.
Réflexion en cours...

- Rappel de la création d'une nouvelle épreuve : le "1-2-3-4" ou chaque équipe devra comporter un joueur de chaque série.

- Création d'un challenge pour les tournois régionaux : à étudier.

6) Rapport de la commission Développement et Jeunesse (Patrick Le Flour)

Patrick souligne à nouveau les difficultés dans ce domaine et invite les clubs à être proactifs :

- utilisation des kits FFB (seulement 10 clubs du comité se les sont procurés).
- action vers la presse locale.
- intervention dans les forums des associations.

La commission est à l'écoute de toutes les suggestions des clubs et prête à venir en aide à toute initiative.

Patrick pose aussi la question de la gratuité ou non des cours de bridge.

Il est fait remarque qu'il existe un certain nombre de "clubs" ou associations non affiliés à la FFB, où les cours ainsi même que la pratique du bridge sont éventuellement gratuits.

Est-il possible d'aborder ces clubs et de faire venir certains membres vers les compétitions FFB (et ipso facto vers les clubs affiliés) ?

7) Site internet du comité

La "Webmaster", Florence Preli a organisé des sessions de formation pour que les interlocuteurs des clubs puissent exploiter pleinement ce nouveau site.

Un fascicule d'emploi a été remis aux participants. Il est toujours possible de poser des questions sur le site.

Aucune question complémentaire n'étant posée et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

Le Président

Le Secrétaire Général

Rémy DIVOUX

Yves CAPDEVIELLE